RESOVALIE

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

4H

1/2 journée de formation
En Présentiel

PRÉSENTATION:

Protégez votre entreprise en conformité avec la législation en formant vos salariés à la lutte contre les départs d'incendie ! Nous vous proposons de dispenser une formation théorique et pratique à vos salariés afin de préserver vos outils de travail des flammes. Vos collaborateurs auront l'opportunité de s'exercer sur de véritables incendies, encadrés par des profesionnels expérimentés dans la pévention des sinistres

PUBLIC VISÉ

> Dirigeants
> Managers
> Salariés

PRÉ-REQUIS

> Parler, lire et écrire en français.
> S'adresse à tous salariés afin de répondre aux obligations du code du travail

Objectifs et Compétences visées

Objectifs:

> Apprendre aux salariés les gestes necessaires pour luter contre un début d'incendie.
> Savoir donner l'alerte efficacement
> Savoir intervenir
> Quels sont les moyens de première intervention et comment les utiliser

Compétences visées:

> Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies.
> Donner l'alerte rapidement et utiliser les moyens de première intervention.

CONTENU DE LA FORMATION

Partie théorique:

> Notre formation sera entièrement personalisée en fonction des risques et des moyens de préventions propres à votre établissement
> La connaissance des consignes de sécurtié: alarme, intervention, évacuation.
> La théorie du feu: les causes, les mécanismes, les classes de feux, les procédés d'extinctions.
> La propagation du feu, la résistance au feu des matériaux et élements de construction, les fumées et leurs effets sur l'homme.
> Les moyens d'extinction (principes de fonctionnement et mise en oeuvre): les différents types d'extincteurs, le Robinet d'Incendie Armé (RIA)
> Le cadre juridique et la prévention du gestionnaire d'évacuation
> Les rôles dans l'évacuation

Partie Pratique

> Exercices d'extinctions sur feux réels avec différents types d'extincteurs
> Gestion de l'évacuation

Accessibilité:

> Une personne en situation de handicap peut tout a fait obtenir son certificat EPI si elle est capable de mettre en oeuvre l'ensemble des compétences attendues.

> Dans le cas où le candidat ne peut mettre en oeuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques ou mentales, l'ensemble des compétences, il se verra délivrer une attestation, de suivi de fomation mentionnant notamment les résultats des acquis (partiel, du fait du handicap) de la formation.

MODALITÉS

Références réglementaires :

Code du travail:
> L4154-4 à 6: tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière en matière de sécurité, au bénéfice des personnels qu'il embauche.
APSAD Règle R6

> Chapitre 4: l'effectif doit être d'au moins un employé sur dix par secteurs. Leur répartition géographique doit être telle qu'il soit possible de réunir en tous points d'un même secteur un effectif minimal de deux personnes en moins d'une minute.

> Chapitre 6: les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation théorique et pratique sur la prévention et la lutte contre l'incendie.

Issue de la formation

> Attestation de fin de formation

Modalité d'évaluation

> Mise en situation pratique

INFORMATION

Intervenant:

> Des intervenants Sapeur-Pompier actifs ou séléctionnés et formés par ces derniers assurent une formation au plus près de la réalité.

Délai d'accès:

> En moins d'un mois après votre demande votre entreprise sera mieux protégée et en conformité avec vos obligations

Recyclage:

> Afin d'assurer une protection optimale nous recommadons un recyclage annuel

TARIFS

Inter-entreprise

> 720€ (4H) de formation pour 3 à 10 stagiaires

Coût de la formation:

> Prise en charge par l'OPCO (Opérateurs de Compétences)

RESOVALIE

Pour tout renseignement complémentaires, contactez-nous:

> 218 Av. Alphonse Daudet, 40600 Biscarrosse

Direction@resovalie.fr
06 89 56 50 65